

SOCIÉTÉ. L'école est confrontée à une recrudescence inquiétante

Face aux menaces, l'Éducation cherche la parade

VAGUES de menaces via les ENT, départ précipité d'un proviseur de lycée parisien menacé de mort : l'Éducation nationale et sa ministre cherchent la parade pour rétablir la sérénité dans les établissements scolaires.

150

cibles

Depuis le milieu de la semaine dernière, plus de 150 établissements situés dans vingt académies au total, ont été visés.

« Les enseignants ne sont pas seuls et nous formons tous un bouclier autour d'eux, autour de nos établissements », a assuré hier la ministre de l'Éducation Nicole Belloubet lors d'un déplacement dans un lycée de Bordeaux, visé par des « menaces ». « Tout ce qui touche à l'école en termes d'actes malveillants est inacceptable », a-t-elle ajouté, après plusieurs jours de menaces d'attentats contre des dizaines de collèges et de lycées à travers la France via la messagerie des espaces numériques de travail (ENT).

Un lycéen de 16 ans, suspecté d'être l'auteur de menaces contre l'établissement bordelais visité par la ministre, a été placé en garde à vue hier pour « menace de mort » et « apologie publique d'un acte de terrorisme », a indiqué le parquet.

En Alsace, un adolescent de 15 ans a été interpellé et placé sous contrôle judiciaire après avoir reconnu quatre fausses alertes à la bombe visant cette semaine deux collèges à Mulhouse et sa banlieue.

Une « force mobile scolaire »

Après avoir indiqué jeudi qu'elle suspendait les messageries des ENT, Nicole Belloubet a annoncé hier la création à la rentrée prochaine d'une « force mobile scolaire » nationale, composée d'une vingtaine de personnes, qui pourra être envoyée dans les établissements scolaires en cas de « difficultés ». En cas d'actes de cyber-malveillance ou d'attaques physiques contre des éta-

blissements, « désormais l'État se portera systématiquement partie civile lorsqu'une plainte sera déposée », a-t-elle ajouté.

Une réunion aura lieu jeudi sur la sécurisation des établissements scolaires associant les ministres de l'Éducation, de l'Intérieur et de la Justice avec les préfets, recteurs et procureurs généraux.

La ministre a affiché aussi son soutien au proviseur du lycée Maurice-Ravel à Paris, après l'annonce en début de semaine de son départ pour « raisons de sécurité ». Il a été menacé de mort sur les réseaux sociaux après une altercation fin février avec une élève scolarisée en BTS, pour qu'elle enlève son voile.

Son départ, quelques mois avant sa retraite, a causé une vague d'émoi et d'indignation au sein de la classe politique, jusqu'à Gabriel Attal, qui a annoncé mercredi une plainte pour « dénonciation calomnieuse » contre la jeune femme.

« L'intransigeance est totale de notre part. Il ne peut pas y avoir d'attitudes qui vont à l'encontre de ce principe fondateur de la République qu'est la laïcité », a souligné la ministre de l'Éducation.

Le principal syndicat des chefs d'établissements, le SNPDEN-Unsa, s'est exprimé pour la première fois hier après ce départ. « Nous sommes debout, pour dire qu'on ne reculera pas », a déclaré son secrétaire général Bruno Bobkiewicz. « C'est intolérable d'être obligé de se mettre en retrait et de devoir être protégé quand on est chef d'établissement.



Une voiture de police devant le lycée Maurice-Ravel de Paris, hier.